

La nouvelle PAC : enjeux, risques et opportunités pour les producteur·ices

Public cible

La nouvelle PAC permet notamment aux maraîcher·es qui ont de petites surfaces de prétendre aux aides.

Objectifs

- Comprendre l'évolution de la PAC dans le temps et ses effets ; - Comprendre l'architecture de la nouvelle PAC ; - Être capable d'appréhender les impacts de la PAC sur les choix dans les exploitations ; - Savoir utiliser telepac de manière autonome afin d'effectuer seul les télédéclarations de demande d'aide PAC.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

- Historique de la PAC avec ses différentes réformes ;
- Fonctionnement, organisation et articulation des instances européennes où l'agriculture est gérée et négociée ;
- L'architecture de la nouvelle PAC ;
- Les enjeux politiques et financiers de la PAC sur son exploitation ;
- Lecture et analyse critique des propositions ayant mené à la PAC ;
- Les informations à rassembler pour se préparer à la télédéclaration ;
- Présentation générale de l'interface TéléPac et ses principales fonctionnalités ;
- Les étapes de la saisie et les outils (graphique et cartographique, enregistrement des cultures, etc.).

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

09 mars 2023 (7hrs) 46

18 avr 2023 (7hrs) 46

Partenaire(s)



Laurence MARANDOLA

Pierre-Hugo RÉMY-BALLESTER

Financier(s)



Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 18/04/2023

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Nos formations sont à prix libre pour les personnes non éligibles.

Plus de renseignements

Aurore Péguin
formation-adearlot@orange.fr
ADEAR du Lot
Place de la Halle
46320 ASSIER
Tel. 07 86 81 56 50

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %

Repas partagé



Modalités d'accès : Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription, 10 jours avant la formation.